

Restitution de l'étude
« Prédiagnostic physique,
organisationnel et technique
sur les perspectives
d'augmentation de la part
modale du vélo, dans les
déplacements de la population
Guadeloupéenne »

Intervenant :
Marie Lalire, erea-conseil



Développement de
l'usage du vélo
en Guadeloupe



Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014
de 8h30 à 13h00
Médiathèque du LAMER



UNE ÉTUDE EN 3 TEMPS

- ① Diagnostic
- ② Enjeux
- ③ Plan d'action organisé sous la forme de fiches actions, réel outil de mise en œuvre pour tous les acteurs concernés : communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, Conseil général, Conseil régional, Etat...

UNE LARGE CONCERTATION

- ① Une vingtaine d'entretiens avec les acteurs locaux, au lancement de l'étude
- ② Des rencontres avec les représentants des territoires, lors de l'établissement du plan d'actions
- ③ Des réunions régulières en Comité de Pilotage

UNE DÉMARCHE VOLONTARISTE ENGAGÉE PAR L'ÉTAT

- ① Projet fédérateur de la volonté des institutions locales, dans une perspective de développement durable, s'inscrivant dans les orientations stratégiques fixées par le SRCAE, PRERUR, SRIT, SAR, PDU...
- ② Nécessité de développer un large panel de réponses adaptées, afin de développer la pratique du vélo : une alternative à l'usage de la voiture générant des difficultés majeures

SRCAE : Schéma Régional Climat Air et Energie / SRIT : Schéma Régional des Infrastructures et des Transports / SAR : Schéma d'Aménagement Régional / PRERURE : Plan Régional des Énergies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie / PDU : Plans de Déplacements Urbains

Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014
Médiathèque du LAMENTIN



1. DIAGNOSTIC

FORCES

- Richesses patrimoniales et naturelles
- Réseaux de transport collectif en cours de restructuration
- Usage sportif cycliste très élevé
- Possession de vélos par la majorité des habitants
- Nombreuses démarches de planification engagées
- Quelques réflexions initiées
- Quelques démarches de sensibilisation

OPPORTUNITES

- Opportunités foncières : clarification des domanialités des RN et RD, traces en forêts et bordure de littoral, chemins d'exploitation...
- Mobilisation de certains acteurs sur les mobilités durables, dont le projet de tramway sur l'agglomération pointoise
- Faible usage du vélo
- Faible taux de motorisation
- Fort taux de chômage
- Fortes attentes des personnes interrogées

Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014

Médiathèque du LAMENTIN



FAIBLESSES

- Prédominance de la voiture
- Sentiment d'insécurité à vélo
- Réseau routier faiblement équipé pour les vélos
- Trafic lourd lié à l'exploitation de la canne
- Emprises réduites de certaines voies
- Faible équipement en stationnement et jalonnement vélos
- Services vélos peu nombreux et peu connus
- Dispositif opaque d'aides financières aux communes
- Mise en œuvre difficile des documents de planification
- Relief parfois contraignant
- Climat chaud

MENACES

- Incertitudes sur la mobilisation et la multiplicité des acteurs, notamment les gestionnaires de voirie
- Réticence au changement
- Incertitude sur les moyens financiers



2. ENJEUX

➤ Enjeux généraux :

- Prendre en compte **l'ensemble des pratiques**, en s'appuyant notamment sur l'importante pratique sportive et l'émergence de pratiques loisirs
- Agir de façon différenciée selon **les potentialités et les contraintes du territoire**
- **Lever les freins institutionnels et organisationnels**
- **Clarifier le rôle des acteurs** intervenant sur le vélo
- Développer le vélo, comme **projet de territoire et de développement économique**
- Valoriser le territoire par le biais du **vélo tourisme, en accompagnant la diversification de la politique touristique**
- **Clarifier les dispositifs financiers** d'aide aux porteurs de projets
- **Agir sur la fiscalité** afin de dégager des marges financières pour le vélo
- **Développer la culture positive du vélo** auprès de tous : élus, habitants, aménageurs...
- Affirmer la place du vélo dans le **système de mobilité durable**
- Développer des **outils de programmation, de suivi et d'aide à la mise en œuvre de projets concertés**
- **Favoriser l'intégration sociale par le vélo**

Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014

Médiathèque du LAMENTIN



2. ENJEUX

➤ Enjeux spécifiques :

- Favoriser la pratique du vélo sur le réseau routier dans les **meilleures conditions de confort et de sécurité**
- Assurer la **cohérence et la continuité des aménagements en faveur des vélos**, tout en considérant **la place des piétons**, en particulier au niveau des : centres-bourgs, fronts de mer, bandes multifonctionnelles, lieux d'intermodalité, équipements majeurs, principales zones d'emploi...
- Saisir **l'opportunité des nombreux projets d'urbanisation et de transports**
- S'assurer de la bonne prise en compte du vélo dans les documents de planification, notamment les **SCoT** et les **PLU**
- Intégrer systématiquement le vélo aux **projets de mise en valeur touristique des territoires**
- Développer un panel d'**actions de communication**, différenciées selon les publics
- Développer les **actions de sensibilisation en matière de sécurité routière**
- Développer les **incitations aux porteurs de projets locaux** : associations cyclistes, associations d'aide à l'insertion, établissements scolaires, loueurs,...
- **Développer le stationnement vélo**, en différenciant les besoins
- **Développer les services** à destination des cyclistes

Séminaire technique

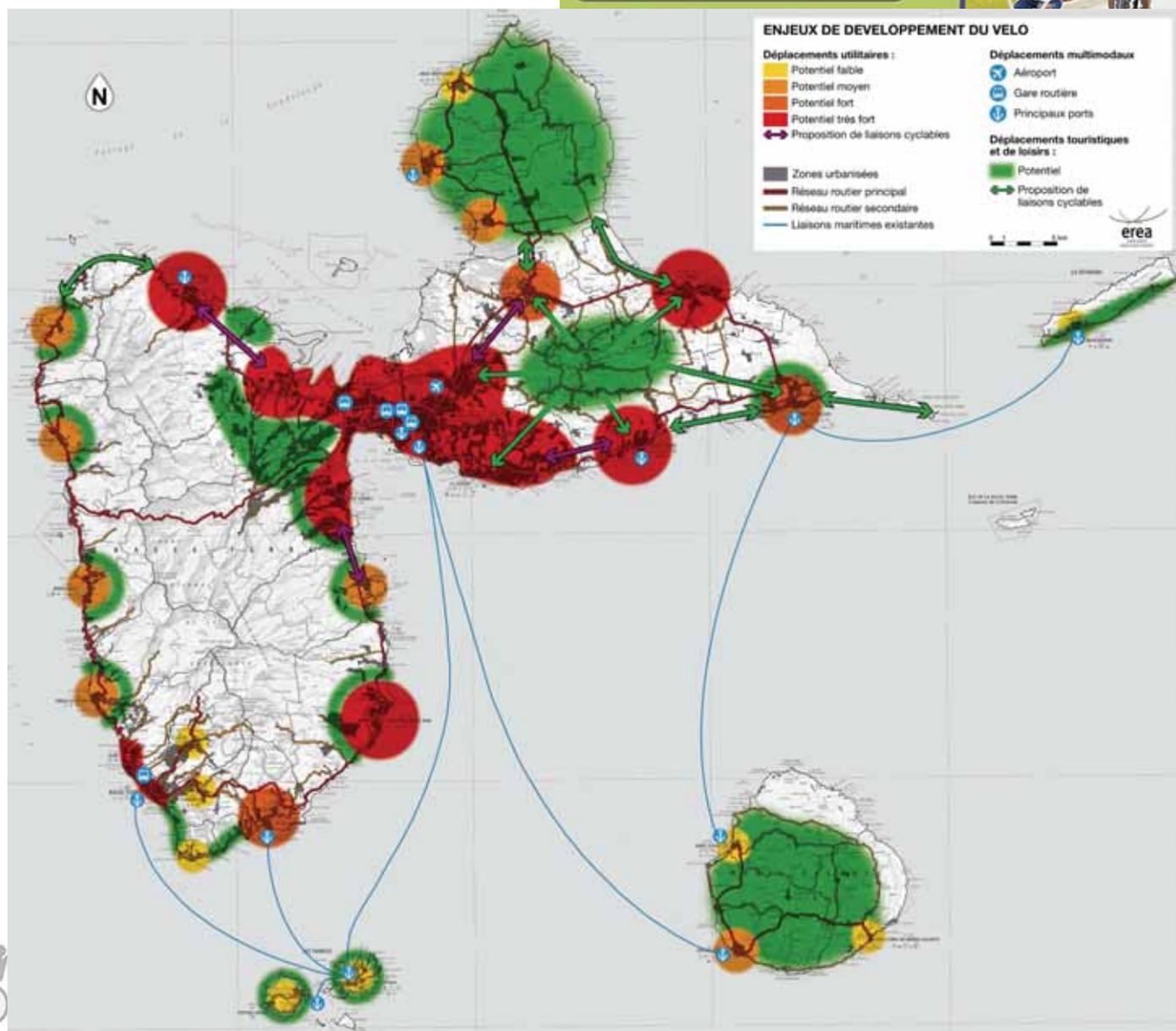
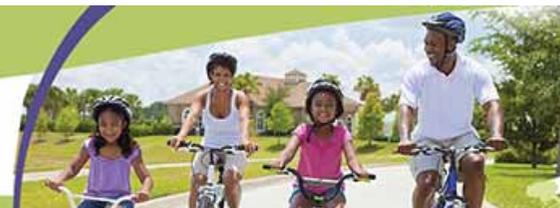
Mardi 23 Septembre 2014

Médiathèque du LAMENTIN



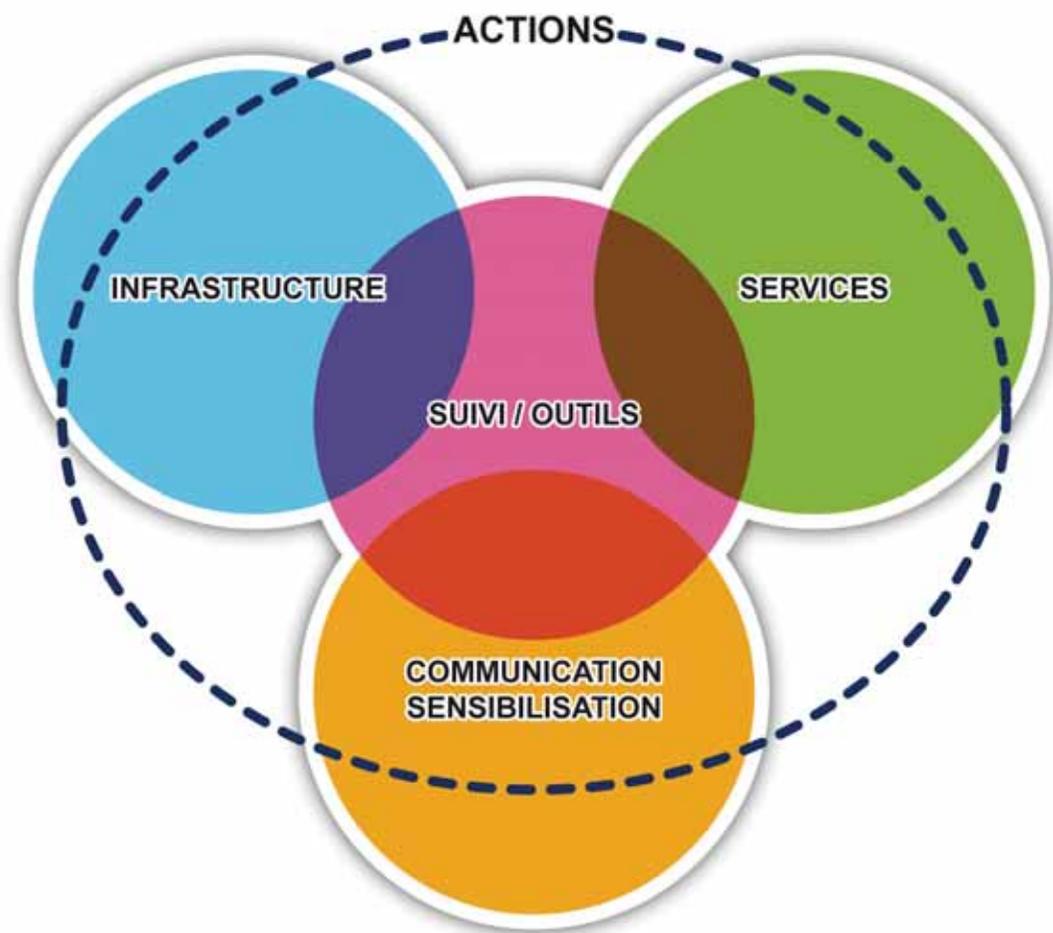
2. ENJEUX TERRITORIAUX

Séminaire technique



3. PLAN D' ACTIONS

Séminaire technique
Mardi 23 Septembre 2014
Médiathèque du LAMENTIN



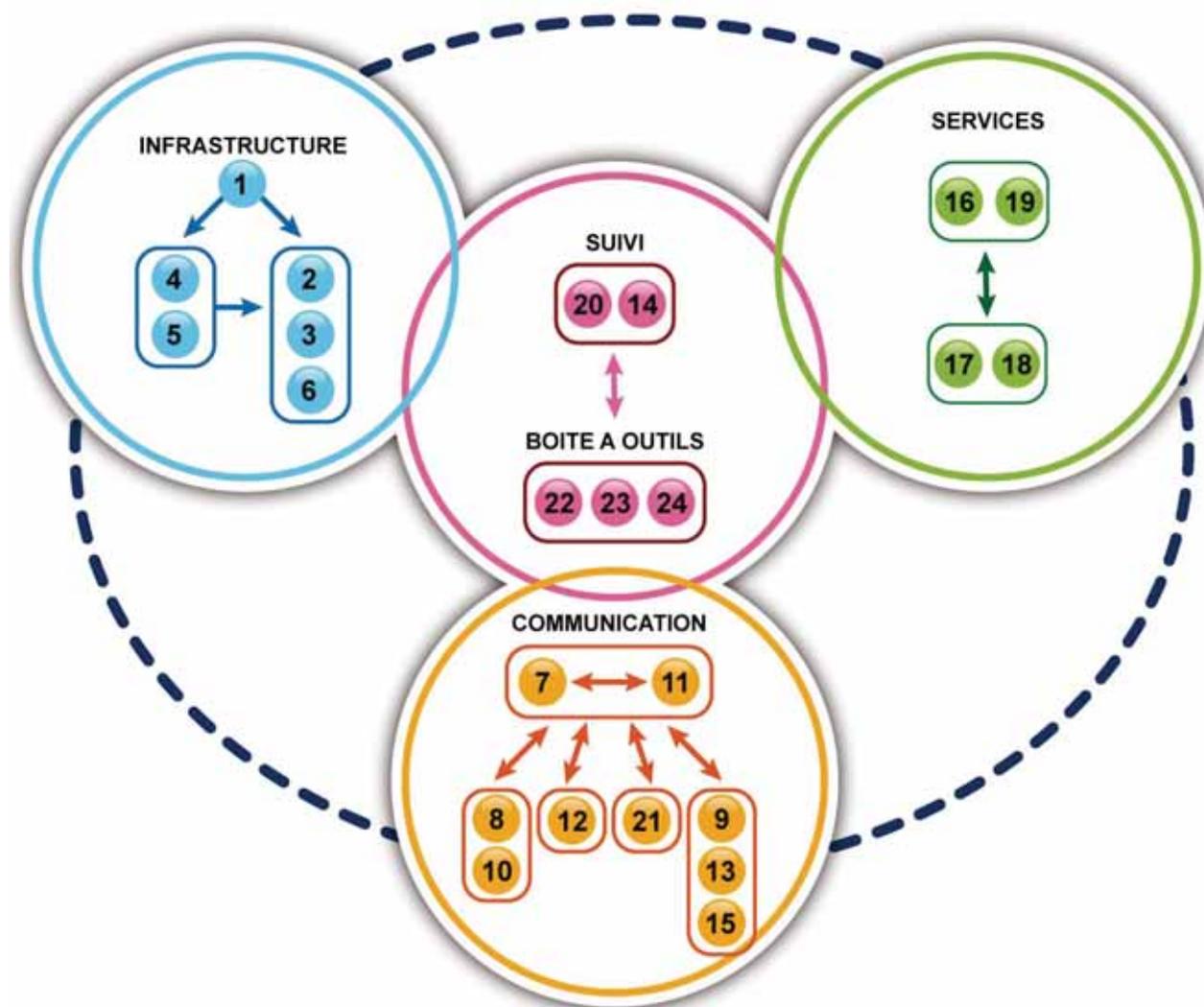
3. PLAN D' ACTIONS

➤ Des actions majeures fédératrices pour une mise en œuvre coordonnée

Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014

Médiathèque du LAMENTIN



- 1-Charte d'aménagement
- 2-Travaux d'aménagement (axe routier, centre-bourg et littoral) et jalonnement
- 3-Travaux trame douce de CAPEX
- 4-Schéma Directeur Cyclable Territoires
- 5-Schéma Directeur Modes actifs de CAPEX
- 6-Travaux d'aménagement (zones d'emploi, établissements scolaires, projets)
- 7-Plan de communication
- 8-Renforcement sensibilisation en sécurité routière
- 9-Incitant Plans de Mobilité
- 10-Evénements
- 11-Diffusion informations
- 12-Etude potentiel touristique
- 13-Journées de partage
- 14-Documents de planification
- 15-Association d'utilisateurs du vélo
- 16-Développement de stationnements
- 17-Equipements pôles intermodaux
- 18-Montée à bord des bateaux, voire des transports collectifs urbains
- 19-Création de services
- 20-Comité de suivi et outils de suivi
- 21-Diffusion des dispositifs financiers et techniques
- 22-Projets économiques et développement du territoire
- 23-Projets d'intégration sociale
- 24-Incitations financières auprès des habitants

3. PLAN D' ACTIONS

➤ **24 fiches d'actions opérationnelles illustrées, contenant :**

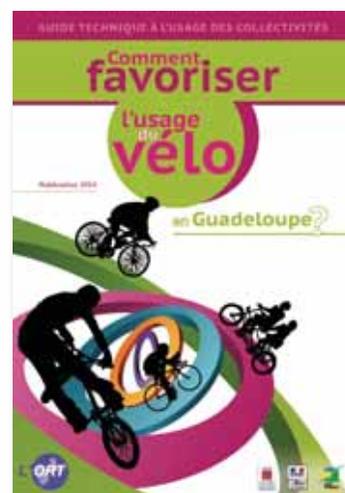
- Une description
- Les spécificités territoriales
- La maîtrise d'ouvrage théorique
- Les partenaires potentiels
- Une estimation financière
- Le degré de priorité (2 ans – 5 ans – 10 ans)
- Les indicateurs de suivi

➤ **Bilan financier approximatif sur 10 ans :**

- Investissement, 2,9 millions d'euros
- Fonctionnement, 0,7 millions d'euros

➤ **Documents consultables :**

- Rapport détaillé à demander à l'ORT : christian.pont@developpement-durable.gouv.fr
- Publication de l'ORT, avec la participation de l'ADEME, la DEAL, le Conseil régional, Cap Excellence, Communautés d'Agglomération de Nord Grande Terre et Nord Basse Terre...
- Diaporama du séminaire



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET INFRASTRUCTURES

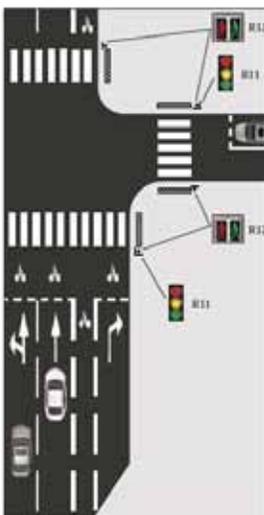
- 1) Elaboration d'une Charte d'aménagement : un document partagé par tous les acteurs de l'aménagement

Exemples de chartes : Lyon et Grenoble

Bande cyclable en intersection régulée par feux

> Bande cyclable sur un axe où le **mouvement de tourne-à-droite est fort**, cas où une voie peut être créée sur le stationnement

- Dimensions (à l'axe du marquage et hors caniveau pavé) :
 - 1,50 à 1,80 m de largeur
 - 1,20 m en cas de profil contraint
 - 3 m à 5 m de largeur pour le sas vélo au niveau du feu
 - la longueur de la voie de préselection pour tourner à droite est dimensionnée selon la nécessité de stockage
- Délimitation :
 - marquage T3 5u entre la bande et la voie de circulation des véhicules motorisés
 - il est interrompu au niveau de l'intersection
 - la ligne d'effet des feux est interrompue devant la bande
- Signalisation verticale :
 - un panneau C113 peut être implanté après l'intersection
- Signalisation horizontale :
 - la figurine vélo est placée après l'intersection et devant chaque voie au niveau du sas
 - des figurines peuvent être disposées au niveau de l'intersection dans l'axe de la bande, notamment lorsque la trajectoire n'est pas évidente, rectiligne et en cas de traversée longue ou jugée dangereuse



Grand Lyon Direction de la Voie
Guide de conception des aménagements cyclables

35

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale



Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014
Médiathèque du LAMENTIN



Maître d'ouvrage : chaque EPCI

3.1 Les aménagements cyclables

Le réseau de l'agglomération est composé de différents types d'aménagements cyclables :

La **bande cyclable** qui trouve sa place le long des avenues et voies inter-quartiers. C'est l'aménagement préféré des cyclistes quotidiens ; il permet une circulation plus fluide, plus sûre en milieu urbain car l'automobiliste est beaucoup plus attentif à la présence du cycliste.



La **piste cyclable** (unidirectionnelle ou bidirectionnelle) est présente le long des grandes voies de circulation, assure une bonne sécurité en section courante mais nécessite une très grande vigilance aux intersections.

La **voie mixte bus/vélo** permet aux cyclistes de circuler dans les couloirs réservés aux bus.

Doubles sens (contresens) cyclables

Dans certaines rues, un sens de circulation est réservé aux seuls cyclistes. Grâce à ces aménagements, les cyclistes évitent de longs détours. Leur sécurité est présente, puisqu'ils voient arriver les voitures en face (et réciproquement). Il y a très peu d'accidents dans ces rues. Attention toutefois aux croisements et aux entrées riveraines : les automobilistes et les piétons ne s'attendent pas toujours à voir déboucher des cyclistes dans les deux sens. La Ville de Grenoble, en partenariat avec la Métro, s'est engagée dans une démarche de généralisation des double-sens cyclables dans le centre-ville.



La **circulation mixte par modération de vitesse** (30 km/h) et les zones 30 ont pour objectifs de modérer la vitesse et le volume du trafic automobile pour une meilleure sécurité de tous les usagers vulnérables (piétons et cyclistes). A 30 km/h, l'angle de vision des automobilistes est bien meilleur qu'à 50 km/h, et la distance est divisée par 2 (13 m à 30 km/h contre 28 m à 50 km/h).

Voies vertes

Il s'agit de voies où les véhicules motorisés (y compris les 2 roues) sont interdits. Les cyclistes, piétons, patineurs et autres usagers doivent donc se respecter sur un même espace.



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET INFRASTRUCTURES

2) Réalisation de travaux d'aménagement et jalonnement, en cohérence avec les cheminements pédestres :

- Rénovation et entretien des bandes multifonctionnelles
- Aménagement des principales entrées de ville
- Création de zones apaisées dans les centres-bourgs
- Valorisation des fronts de mer
- Jalonnement des itinéraires cyclables

Maître d'ouvrage : Gestionnaires de voirie

3) Réalisation de travaux sur la trame douce de Cap Excellence, longeant pour partie le tracé du tramway et en cherchant des zones ombragées

Maître d'ouvrage : CapEx, communes



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET COMMUNICATION

- 7) Elaboration d'un plan de communication, définissant :
- Les thèmes de campagne
 - Les outils

Maître d'ouvrage : EPCI, communes

- 8) Renforcement de la sensibilisation en sécurité routière

Etablissements scolaires

- 9) Incitation à la réalisation de Plans de Mobilité :

- Conseil en mobilité
- Création d'une boîte à outils

CCI, éducation nationale, collectivités territoriales



Exemples de communication



La Providence
PARC D'ACTIVITÉS



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET COMMUNICATION

10) Organisation d'événements

- Animations à destination des élèves et actifs
- Fermeture de voies à la circulation automobile
- Distribution d'accessoires

Maître d'ouvrage : représentants d'équipements ou de pôles d'emplois, gestionnaires de voirie, collectivités territoriales

11) Diffusion d'informations, nécessitant une compilation d'informations dispersées

Conseil régional et Comité du Tourisme, CCI, Conseil général

12) Réalisation d'une étude sur le potentiel touristique, par le biais d'enquêtes de terrain pour mettre en place des produits touristiques spécifiques

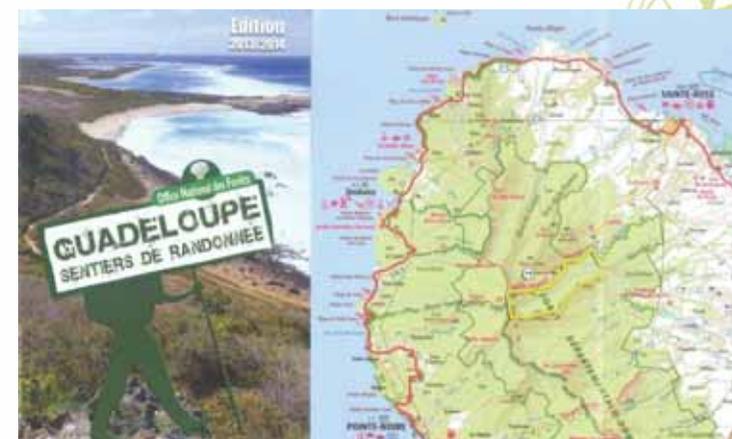
Conseil régional



Exemples d'événements



Plan des sentiers



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET COMMUNICATION

13) Organisation de journées de partage de la même culture : séminaire, ORT, visites terrain...

Maître d'ouvrage : CAUE, ORT, Etat (Cellule Education au Développement Durable au Rectorat), Parc National de Guadeloupe

15) Création d'une association d'usagers du vélo, non uniquement sportifs : acteur clef référent et mobilisateur

Citoyen(s) moteur(s) à identifier

21) Diffusion des dispositifs financiers et techniques : assistance technique et juridique de l'ORT pour clarifier les dispositifs financiers

DEAL et ADEME (ORT), partenaires du CPER (Ademe, Conseil régional...)

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
 CPER : Contrat de Plan Etat - Région



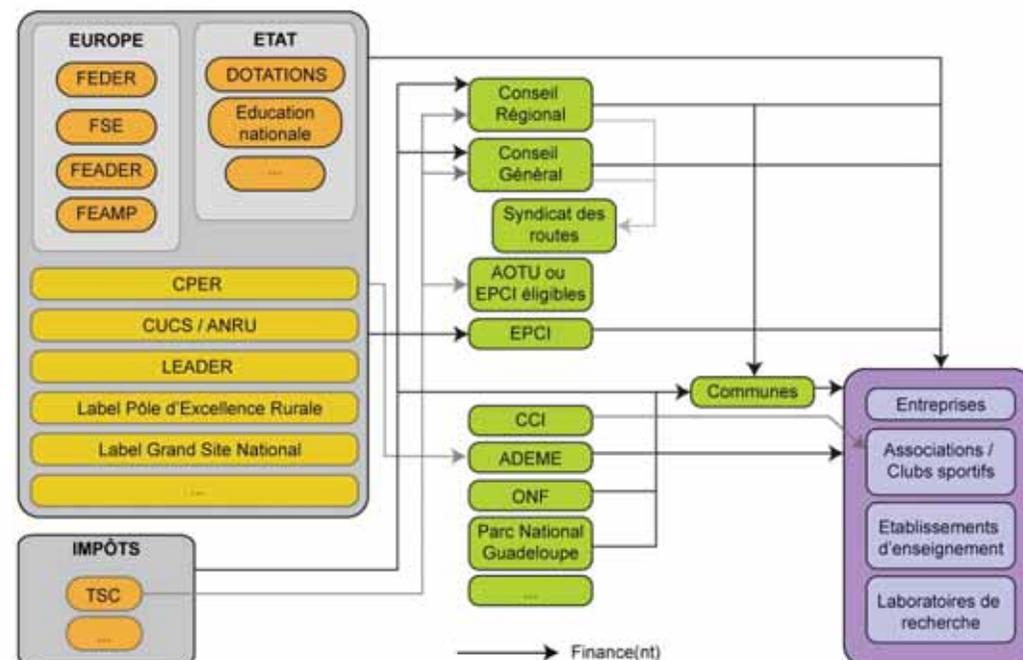
Séminaire technique
 Mardi 23 Septembre 2014
 Médiathèque du LAMENTIN

Guide du cycliste urbain

FUB
 le vélo au quotidien

<http://www.fubicy.org/>

Relations de financements



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET SERVICES

- 16) Développement de stationnements adaptés en fonction des besoins

Maître d'ouvrage : communes, gestionnaires d'équipements, promoteurs immobiliers, Société d'Economie Mixte d'Aménagement....

- 17) Equipement des pôles intermodaux actuels et futurs (gares maritimes et routières, futurs hubs liés au tramway) en termes de stationnement, cheminement d'accès et services

Autorités Organisatrices des Transports et gestionnaires de voirie



Exemples de stationnements



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET SERVICES

18) Montée à bord des bateaux, voire des transports collectifs urbains selon la fréquentation

ORT, comme fédérateurs des armateurs,
Opérateurs des navettes maritimes,
Autorités Organisatrices des Transports

19) Création de services publics, en complément des offres privées : location ou prêt de vélo, atelier de réparation vélo, douche sur les lieux d'emplois...

EPCI, communes, gestionnaires de voirie,
associations cyclistes, Syndicat Mixte des Transports

Séminaire technique
Mardi 23 Septembre 2014
Médiathèque du LAMENTIN



Exemples de services



3. PLAN D' ACTIONS

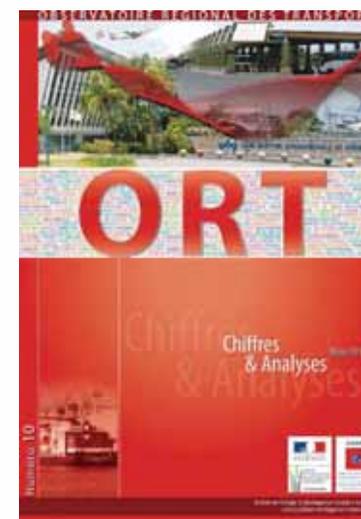
VOLET SUIVI

- 14) Renforcement du conseil dans l'élaboration de documents de planification, prenant en compte les évolutions législatives :
- Loi ALUR : Accès au Logement et en Urbanisme rénové
 - Loi MAPAM : Modernisation de l'Action Publique territoriale et d’Affirmation des Métropoles

Maîtrise d'ouvrage : DEAL et CAUE

- 20) Création d'un Comité de suivi et mise en place d'outils de suivi : tableau de bord et Système d'Information Géographique

DEAL (ORT), puis EPCI à identifier



3. PLAN D' ACTIONS

VOLET SUIVI

22) Réalisation de projets économiques et développement du territoire : organisation de courses VTT, réalisation de boucles de découverte, création d'un label accueil vélo...

EPCI, communes, Comité du Tourisme, Conseil régional et entreprises

23) Développement de projets d'intégration sociale, créateur d'emplois et de lien social entre les personnes défavorisées

EPCI, communes et associations

24) Mise en place d'incitations financières auprès des habitants :

- Remboursement des frais kilométriques sur les trajets domicile-travail
- Participation à l'achat d'un Vélo à Assistance électrique
- Mise en place d'un Pack mobilité pour les cyclistes multimodaux

EPCI, entreprises privées et CCI



Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014
Médiathèque du LAMENTIN

Exemples de projets



Petite Reine



Label Accueil Vélo



Subvention vélo électrique



Emplois solidaires



Séminaire technique

Mardi 23 Septembre 2014
Médiathèque du LAMENTIN



MERCI DE VOTRE ATTENTION DEBAT OUVERT



<http://www.erea-conseil.fr/>

